

son adversaire et composa un mémoire en français qu'il envoya vers la fin de l'année 1750 à M. Christin, membre de l'Académie de Lyon, pour l'examiner, en faire corriger le style par plusieurs membres de la Société royale et ensuite le donner à l'impression. M. de Fleurieux, savant estimé de notre ville et membre de l'Académie, qui eut ce mémoire entre les mains, en fit une réfutation dans une des séances de la Société royale, 22 décembre 1751 (n° 793 des Archives) et les libraires lyonnais refusèrent de prendre à leur charge les frais d'impression. Joannon, ayant appris ce qui s'était passé à cet égard, témoigna son indifférence pour l'impression par une lettre qu'il écrivit de Florence à M. Christin, le 23 février 1753. M. de Fleurieux reprochait à Joannon sa manière de voir sur la nature des vases murrhins et défendait celle de Mariette qui les croyait formés de la même matière que la porcelaine, opinion absolument erronée comme nous le verrons plus loin. Ce mémoire de Joannon, conservé aux archives de l'Académie ne lui ayant pas été envoyé officiellement ni composé pour elle, n'a pas de numéro particulier et se trouve placé simplement avant le n° 793 (1).

Mon père en a relevé lui-même une copie très soignée et après l'avoir lue et relue attentivement, j'estime que cette dissertation est fort remarquable et mériterait d'être publiée *in-extenso*, car elle renferme des détails très instructifs sur

---

tée à Dieulafait. *Pierres Précieuses*, page 168. Il ne faut pas oublier pourtant que l'inculpé avait la réputation d'un homme désagréable et **que d'autre part**, le célèbre avocat au Parlement de Dijon était, après Voltaire, une des plus mauvaises langues de son temps.

(1) Delandine. *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, Lyon, 1812, t. III, page 511.